

Discours
de Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN
Ministre de la santé et des sports

Conférence de presse

Présentation des directeurs généraux
préfigurateurs des Agences régionales de santé (ARS)

- **Mercredi 30 septembre 2009** -

A 12h00

Sous réserve du prononcé

Monsieur le ministre, cher Xavier DARCOS,
Madame la secrétaire d'Etat, chère Nora BERRA,
Monsieur le secrétaire général, cher Jean-Marie BERTRAND,
Monsieur le directeur général, cher Frédéric VAN ROEKEGHEM,
Mesdames et messieurs les préfigureurs des ARS,
Mesdames, messieurs,

A l'issue d'une procédure de sélection que j'ai voulue novatrice et rigoureuse, les 26 directeurs généraux préfigureurs des agences régionales de santé viennent d'être nommés il y a quelques minutes en Conseil des ministres. Ces préfigureurs, que je tiens à saluer chaleureusement, auront pour mission de mettre en place les ARS, d'ici au premier trimestre 2010, avant d'en assurer la direction.

Cette nomination constitue donc une étape décisive dans la mise en œuvre de la loi « hôpital, patients, santé et territoires » promulguée le 21 juillet dernier.

En accueillant aujourd'hui tous les préfigureurs, avec Xavier Darcos et Nora Berra, je voudrais saluer cet événement à sa juste mesure, en soulignant le caractère exemplaire de la procédure de sélection qui a conduit à cette nomination, et en rappelant les objectifs très concrets qui définissent leur feuille de route.

*

Le Président de la République a souhaité que l'Etat professionnalise son recrutement. C'est la raison pour laquelle, avec Xavier Darcos, j'ai mis en place une procédure en 3 étapes pour le recrutement des directeurs généraux :

- d'abord un appel public à candidatures, pour renouveler les viviers traditionnels et donner leur chance à tous les candidats de valeur ;
- puis une évaluation des candidatures par un cabinet de recrutement, qui a ainsi passé au crible près de 1.000 candidatures ;
- enfin une évaluation des meilleurs candidats par un comité d'experts présidé par Jean-Martin Folz, qui m'a remis une liste d'une cinquantaine de noms.

Au final, les deux mots clés qui caractérisent les 26 directeurs retenus sont la **compétence** et la **diversité**. La liste, à la fois impressionnante et rafraîchissante, comporte ainsi un ancien ministre, Claude Evin, des membres de grands corps de l'Etat, des hauts profils issus du secteur privé, des médecins, des cadres dirigeants de l'Assurance maladie.

La richesse des parcours et la variété des profils est une nécessité pour assurer un **brassage des cultures** entre l'Etat et l'Assurance maladie et pour que ces directeurs puissent faire face à la **diversité des compétences nécessaires** pour diriger les ARS.

Je tiens par ailleurs à souligner que la **proportion de femmes, 27%, est la plus élevée parmi les grands réseaux déconcentrés de l'Etat** (préfets de région, recteurs, TPG, présidents de cour d'appel).

*

Les ARS sont une avancée majeure pour notre système de santé. Elles corrigent en effet ses deux principaux défauts, que sont son excessive centralisation et sa gestion trop cloisonnée en tuyaux d'orgue.

- Les ARS simplifient l'organisation administrative et unifient le service public régional de santé, aujourd'hui éclaté entre 7 services de l'Etat et de l'Assurance maladie.
- Elles réunissent en une seule main les différents leviers d'action sur la santé et couvrent **tous les champs de la santé**, la prévention, la sécurité sanitaire, l'ambulatorie, l'hôpital, le médico-social, afin de mener des politiques plus cohérentes et plus efficaces.
- Elles **rapprochent les décisions de l'usager** et du territoire où il vit, et renforcent la **démocratie sanitaire**, en permettant aux élus locaux, aux usagers, aux professionnels de santé, de participer à la préparation et à l'évaluation des politiques de santé menées en région.

Les ARS seront formellement créées à la fin du premier trimestre 2010, une fois que les textes d'application auront été publiés et que les travaux préparatoires, en région, seront achevés.

Les directeurs qui sont nommés sont donc des « préfigurateurs », dont la mission principale est de faire en sorte que les ARS soient pleinement opérationnelles à cette date. Ils devront pour cela, vous devrez, construire les équipes, installer l'ARS, tout en veillant bien évidemment à assurer la parfaite continuité du service offert à nos concitoyens.

Les ARS, c'est vous qui allez les construire, c'est vous qui allez leur donner de la chair. **Votre action sera focalisée sur la réponse aux attentes de nos concitoyens en matière de santé.**

Ainsi, vous devrez **donner la priorité à la prévention** et la placer au centre de notre système de santé.

Vous devrez **améliorer l'accès aux soins de nos concitoyens et lutter contre la désertification médicale**, grâce à un meilleur système de gardes et grâce à une meilleure répartition des médecins et de l'offre de soins, en utilisant pour cela les outils que vous offre la loi HPST.

Vous devrez **améliorer les parcours de soins des patients**, en facilitant les coopérations entre la ville et l'hôpital et entre l'hôpital et le médico-social. Le parcours de soins, entre l'hôpital et la maison de retraite par exemple, ne doit plus être un parcours du combattant.

Vous devrez **accompagner le vieillissement de notre population**, en facilitant le transfert de capacités hospitalières en soins aigus en lits et places de médico-social.

Vous devrez, enfin, **contribuer à la maîtrise des dépenses afin de garantir la pérennité de notre système de santé solidaire** hérité de 1945.

C'est à l'aune de ces objectifs que votre action sera jugée, et que les Français pourront apprécier de manière concrète et tangible la valeur de la réforme que vous portez.

Je vous remercie.